

**Extrait de décision portant autorisation spéciale en cœur du parc national des Cévennes, pour travaux, constructions, installations, hors droit de l'urbanisme
N° 20100296 du 29 juillet 2010**

Pétitionnaire : Monsieur Marceau JOUVE

Localisation des travaux : ozère / 48400 – ST LAURENT DE TREVES / Les Bouards-Peyrastre

Nature des travaux : Remise en état d'un chemin d'exploitation

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à réaliser les travaux dont la localisation et la nature sont décrits ci-avant.

Article 2 : L'autorisation visée à l'article 1 est assortie des prescriptions suivantes :

- Les travaux de reprofilage justifiés pour l'entretien du chemin d'accès seront limités à son emprise actuelle ;
- Des coupes eaux seront aménagés à intervalles réguliers afin de favoriser l'évacuation des eaux de ruissellement et limiter le ravinement.